



# La vie d'un maire... 45 ans, au service de notre commune !

Nous avons eu le plaisir de rencontrer André Barnier afin de récolter son histoire et ses impressions sur 45 années passées au service de la commune de Villandry. Voici quelques extraits

**André Barnier,**  
est né le 5 janvier 1929.



Gérard Lucas - André Barnier - Octave Fourmont



### Parmi ses meilleurs souvenirs, il nous en a confié deux :

- La cérémonie des noces d'Or des parents Maréchau, des noces d'Argent de Robert Maréchau (conseiller municipal) et le mariage de Mariane Maréchau, le même jour !

- L'inauguration du car ferry "Le Villandry", au cours de la traversée Dieppe - New Heaven, puis Brighton.

Les mauvais souvenirs, il préfère ne pas les évoquer. Ils sont communs à tous ceux qui ont exercé la fonction de Maire.

Après avoir séjourné à Montbazou, fréquenté le compagnonnage à Tours, André Barnier accompagna ses parents venus s'installer à Villandry le 17 Février 1947, pour exploiter le café restaurant des Amis auquel était associé un salon de coiffure. A l'occasion d'une soirée bal, il rencontra la fille de Mr Louis Bobiet, charbon du village. Après quatre ans de "fréquentation" avec Suzanne, ils furent mariés le 2 Juin 1951 par M. René Badillon, Maire, et bénis par l'Abbé Le Noach. Ils vécurent à Tours, André Barnier travaillant à l'époque chez SKF.

En 1954, Mr Bobiet, son beau-père, décéda. Il reprit alors l'entreprise de menuiserie familiale dont la principale activité de l'époque était la fabrique de châssis horticoles.

L'entreprise compta alors jusqu'à 5 ouvriers dont certains habitent encore la commune. L'entreprise fabriqua dès 1962 de la menuiserie bâtiment pour réaliser ensuite des cuisines en formica.

En 1956, des élections communales partielles eurent lieu, suite au décès d'un conseiller, Mr Métais et du départ de la commune de Mme Edouard Carvallo et de Mr Burgisser. Il y avait donc trois sièges à pourvoir. C'est donc à cette époque, à l'âge de 27 ans, que Mr André Barnier mit un premier pied à la Mairie, en étant élu conseiller face aux candidats du Maire.

Aux élections municipales de 1959, André figura cette fois sur la liste du Maire, Mr René Badillon. Le résultat des urnes confirma l'installation d'André au sein de l'équipe municipale. Il sembla prendre goût à ses nouvelles responsabilités, côtoyant fréquemment le Maire et le secrétaire de Mairie, Mr Breuvert. "Les réalisations communales n'étaient pas chose facile avec un budget restreint, mais il fallait faire face aux promesses électorales !" nous confie-t-il.

En 1965, nouvelles élections municipales. Cependant, Mr Badillon ne souhaita pas renouveler son mandat de Maire. Il désigna alors André comme son successeur. Il fut élu et débuta donc ainsi sa nouvelle fonction de premier magistrat de Villandry pour de nombreuses années.

Le Conseil respecta ses engagements : réalisation du parking face à la Mairie (1966), le goudronnage des chemins ruraux dits "sorties de ferme", les démarches pour le lotissement plein soleil 1 (1970), puis plein soleil 2 et 3. L'aménagement de la voie communale 121 au carrefour de la Bonneveau (1975), afin que le Département l'intègre dans la voirie départementale. Le nouveau groupe scolaire vit le jour en 1975. La salle polyvalente fut construite en 1982. Il posa entre autres les plaques des rues Emile Peltier, Ploquin et Chanoine Le Noach. Des cérémonies de prise d'armes avaient lieu au Château. Le terrain de football fut construit en 1983. La salle associative en 1996. L'Office de

Tourisme, en 1998. D'importants travaux furent réalisés sur les voies communales avec un personnel restreint, à tel point que le cantonnier, Mr Morillon, fit l'achat d'une faucheuse à moteur, à ses frais, pour gagner du temps.

Les relations Conseil municipal - École étaient excellentes. Ainsi, beaucoup de voyages furent organisés pour les enfants : l'Angleterre, la Suisse, les Pyrénées.

La commune a connu un essor de population important. La convivialité était toujours présente et rassemblait les habitants plusieurs fois par an. Il était organisé des concours de belote au profit de la coopérative scolaire, distribution des prix de fin d'année...

Dans cette ambiance favorable, les élections municipales confortaient l'action du Maire et de son équipe, puisqu' André Barnier a conservé son fauteuil de Maire pendant 36 années, jusqu'en 2001. Il eût comme premiers adjoints, Octave Fourmont jusqu'en 1977, puis Marcel Thomas jusqu'en 1983, enfin Béatrice Delérable jusqu'en 2001. Durant ces différents mandats, il eût le privilège de remettre dix médailles d'argent, récompensant 20 années de bons et loyaux services : 5 aux conseillers municipaux, 4 aux employés communaux, 1 au Chef de Corps des pompiers et... il en a aussi reçu... mais reste discret sur ce sujet.

"Voilà le récit rapide de la vie d'un Maire qui a bien mérité une retraite tranquille !" nous dit-il en conclusion.

Nous partageons pour notre part cette dernière phrase d'un homme qui a effectivement consacré une bonne partie de sa vie pour le bien être des colombiens. Nous ne pouvons que lui tirer notre chapeau. **Merci Monsieur Le Maire !**



MAIRIE

2, rue Munat, 37510 Villandry  
Tél. 02 47 50 02 08 - Fax 02 47 50 00 90  
Ouvert du lundi au vendredi de 15 h à 19 h

Internet : [www.villandry.fr](http://www.villandry.fr)

# le Colombien

2002

n°4

LE MAGAZINE  
DE LA COMMUNE  
DE VILLANDRY

12 / 2002 - Réalisé par la Commission Communication de la Mairie de Villandry avec la participation de Clouet Communication - tiré à 550 ex. Photo de couverture : Eric Gaudouin



À la découverte du Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine  
Un ennemi à connaître : le termite !  
Actualités de la commune...  
Bonne année 2003 !

En  
cette fin d'année, vous  
allez retrouver notre 4ème bulletin  
municipal toujours plus riche en informa-  
tions.

Parmi tous les sujets développés, je voudrais  
m'attarder sur quelques délibérations qui vont marquer un  
peu plus la vie de chacune et chacun d'entre vous :

- La première concerne la collecte des déchets ménagers. Fin 2002, notre contrat de collecte arrivant à échéance, la Communauté de Communes a négocié un nouveau contrat avec la société SITA. Cela nous permettra d'avoir, en plus de la collecte habituelle hebdomadaire, un ramassage des cartonnettes, bouteilles plastiques, boîtes de conserves à votre domicile ainsi que les encombrants qui, eux, seront collectés une fois par trimestre.
- La deuxième se rapporte à la distribution de l'eau potable. Ce contrat avait pour échéance fin 2002 lui-aussi. Le syndicat intercommunal de SAVONNIÈRES-VILLANDRY-DRUYE, après de nombreuses négociations, a renouvelé sa confiance à la CFSP.

De tous les projets annoncés en début d'année, une bonne majorité a vu le jour, le Centre de Loisirs est sur le point de se terminer, la route de la Basse Bergerie est refaite, nos poteaux électriques du centre bourg sont enfin retirés, le site Internet de VILLANDRY est en place, le POS a été voté et les études pour la station d'épuration sont en cours.

Il nous restera encore pas mal de choses à réaliser pour 2003 mais nous nous y attacherons fortement .

A quelques jours de cette fin d'année , je vous souhaite  
de joyeuses fêtes de NOËL et mes meilleurs vœux  
pour cette nouvelle année. J'aurai le plaisir de  
vous rencontrer à nouveau, à la salle  
polyvalente de Villandry, le 11  
janvier prochain.

Jean-Marie Métais

Les Vœux du Maire :  
Salle polyvalente le 11 janvier à partir de 18h !

## UN NOËL DE MILLE FEUX !

Afin de célébrer les fêtes de fin d'année, l'Office de Tourisme de La Confluence organise un concours qui sort de l'ordinaire ! Il s'agit, en effet, de récompenser les personnes qui auront décoré leurs maisons ou leurs balcons de façon la plus originale ! Lampions multicolores, guirlandes, tout est accepté !

Ce concours de maisons et balcons illuminés de Noël se déroulera sur les communes de La Confluence : à Ballan-Miré, Berthenay, Druye, Savonnières et Villandry. Afin que chacun puisse participer, deux catégories ont été définies : les maisons individuelles mais aussi les balcons d'immeubles. Il n'y pas de thème imposé ni de restriction, tout est permis !

Les heureux lauréats de ce concours original gagneront des invitations pour deux personnes dans des restaurants de La Confluence et des environs, sélectionnés spécialement pour l'occasion.

Les modalités de participation à ce concours sont très simples. Il suffit de s'inscrire au préalable, par téléphone ou sur papier libre, à l'Office de Tourisme de La Confluence et ce avant le 15 décembre 2002. Ensuite, les participants devront illuminer leurs maisons et balcons du 15 décembre 2002 au 12 janvier 2003. C'est alors pendant ce laps de temps que le jury se déplacera chez tous les concurrents pour apprécier la qualité de leurs décorations. Il sera composé de la Présidente de L'Office de Tourisme ainsi que des membres du bureau de l'association mais aussi d'un représentant de chaque commune de La Confluence.

La remise des prix s'effectuera le 17 janvier 2003 à Ballan-Miré autour d'un verre de l'amitié.

L'Office de Tourisme vous attend nombreux à vous inscrire pour ce concours hors du commun. Pour Noël 2002, faites briller vos maisons ou vos balcons de mille feux... **Contact : 02.47.50.12.66**

## Les Colombiens bougent...

(articles communiqués par les clubs)

Vous avez été nombreux à apprécier dans notre bulletin municipal ces petites infos sur les performances, les résultats sportifs ou culturels de colombiens. Associations n'hésitez pas à nous donner ces informations pour les prochains numéros.

### JUDO CLUB DE SAVONNIÈRES



La rentrée au Judo Club s'est déroulée de façon satisfaisante puisque le nombre d'inscrits, 116, est supérieur à celui de l'année dernière à la même époque. Il est vrai que de 5 à 75 ans tout le monde peut y trouver sa formule : De Villandry nous viennent 15 judokas tant à l'école de judo que dans les autres cours.

Déjà de bons résultats, en sélection départementale cadette avec la première place de Mélanie MASSINA et sa troisième place en sélection régionale, ainsi que la seconde place de Agathe BISSON en sélection départementale cadette.

Le Judo Club de Savonnières est aussi l'un des meilleurs clubs de la Ligue T.B.O. Il est classé 56<sup>ème</sup> sur 260 clubs au classement général, avec une place de 30<sup>ème</sup> au classement des résultats.

Les inscriptions se prennent tout au long de l'année aux heures de cours :  
Permanence à 19h00 le lundi, mardi, jeudi et vendredi - Judo  
Le jeudi 20h30 - Jujitsu  
le mercredi 17h30 - Ecole de judo.

### ÉQUITATION

Félicitations au Club de l'Alezane ! Championnats de France 2002, au Parc Equestre Fédéral à Lamotte-Beuvron, en Sologne, regroupant 7000 participants :

Constant Lascaux :  
6ème en Trec Club 2ème série  
Félix Lascaux :  
6ème en Trec Club 2ème série  
Tiffany Daccord :  
6ème en Trec Club 2ème série

### FOOTBALL

C'est reparti pour une saison, n'hésitez pas à aller encourager notre équipe !

### KARATÉ CLUB

Autre art martial qui marche bien : le karaté, avec un résultat au Critérium départemental où était représenté le Club de Savonnières, le 4 mai dernier, à Loches :

Yohann fall :  
Champion en catégorie Poussins

### ENCORE DES RÉCOMPENSES...



Concours départemental  
Gîtes de France -  
Clévacances "Vacances  
fleuries de Touraine"

Nous avons le plaisir de vous annoncer que les 2 premiers prix du concours départemental des jardins fleuris en chambre d'hôtes ou gîte, ont été décernés sur la commune de Villandry.

1er prix:  
Mme Anne Gaudouin,  
Le Chat Courant (1)

2ème prix:  
Mme Nicole Granier,  
Munat (2)

Nous félicitons ces deux colombiennes qui ont permis de mettre à l'honneur notre commune.

Le fait que les deux premières places de ce concours aient été remportées par deux habitants de Villandry s'inscrit avec modestie dans la logique brillamment développée par les jardins du Château de Villandry.

Nous devons poursuivre ensemble, en favorisant l'adhésion de chaque habitant, cette politique d'amélioration de notre environnement.



### BIENVENUE



Depuis cet été, le bas du village a vu quelques changements. En effet Le Cheval Rouge a changé de propriétaire car Christian Rody a pris une retraite bien méritée. Nous le félicitons encore pour la qualité de sa restauration qui restera dans la mémoire des colombiens et bonne chance à Monsieur Rousseau qui reprend le flambeau !

De l'autre côté de la rue un nouveau restaurant est né, avec une vocation culinaire différente et complémentaire de celles déjà existantes, une pizzeria qui a pour nom "L'Orangerie".

L'activité touristique de Villandry permet d'élargir une offre de restauration de plus en plus complète et maintenant reconnue avec entre autres "l'Étape Gourmande", "la Douce Terrasse", "Le Colombien", "les Caves du Gosier Sec". Elle contribue ainsi au développement économique du village et fait preuve de l'intérêt que nous devons y apporter pour notre avenir. Colombiens, bon appétit !

## Une association qui brûle les planches...



### COLOMBIEN THEATRE

Le Colombien-Théâtre a concrétisé cette année ses actions par : Un spectacle pour les 8-11 ans "Le conte à rebours" présenté à la salle polyvalente le mardi 4 juin 2002 interprété par : Alice FOUJIL, Lisa CHAUMET, Marine HERPIN, Valentine LEGOY, Emma LOTHION, Joseph LOTHION, Mikaël MOREAU et Mathieu VERDIER. Une tournée cet été avec un spectacle sur la vie d'Edith PIAF issu d'un travail assidu entrepris depuis plusieurs années avec : Clémence BERAUDY, Lise BOUTRY, Jennifer LE BOISSELIER,



Justine LEGOY, Mathilde LOTHION, Mathilde QUANTIN et Pauline SAULNIER, jeunes comédiennes âgées de 12 à 14 ans qui ont réalisé une inoubliable expérience grâce aux compétences, à l'énergie et au dynamisme de Maud BERAUDY comédienne professionnelle.

Pour cette tournée d'été dont le spectacle s'intitulait "Les Piafs", la troupe s'appelait « la comme-elle-dit-Villandry » du COLOMBIEN THEATRE, de manière à bien rappeler que cette organisation était issue d'une association de Villandry...

L'association "Le Colombien Théâtre" renouvelle ses ateliers pour la saison 2002-2003.

### 3 propositions cette année :

Durant la période scolaire :  
Pour les 8-10 ans atelier tous les mardi de 17H30 à 19H

Pour les 11-15 ans atelier tous les vendredis de 18H à 20H

Pendant les vacances scolaires : stages de 4 jours pour les 11 ans et plus

Renseignements et inscriptions : 02.47.50.12.31 ou 02.47.96.87.65

Ce projet est né de la volonté de Maud d'inscrire cette formidable aventure, car c'en est une, dans le cadre d'un "défi jeune" lancé par les services de la Direction départementale de la Jeunesse et des sports d'Indre et Loire où elle a obtenu le 1er prix départemental en raison de la grande valeur de son projet.

Par ailleurs, ce projet a reçu une large audience et un grand soutien financier de la part de la fondation du Crédit Mutuel (Maud a obtenu, là aussi, le 1er prix en raison de l'originalité du projet), du Conseil général d'Indre et Loire, du CDRT (Centre Dramatique Régional de Tours), du restaurant "les caves du gosier sec" à Villandry, du restaurant "le Chinon" à Joué lès Tours, et de l'aide apportée par Alexandra et Béatrice de MONTFERRIER qui ont accueilli la troupe lors du stage de préparation finale juste avant que ne débute la tournée.

Cette tournée s'est concrétisée par 10 représentations du 05 juillet au 21 juillet :

1<sup>ère</sup> à Villandry et dernière à Langeais en passant par Tours (festival "au nom de la Loire"), Saché, Savonnières, Ballan Miré, Villaines les Rochers et Saint Jean Saint Germain (festival "Takal Fer").

En fait, Maud avait choisi de raconter la vie d'Edith PIAF : mise en scène brillante, vivante, à la fois sobre et efficace. Les 7 jeunes filles ont été à tour de rôle les Piaf, tour à tour récitantes, chantantes même pour Pauline et Jennifer... talent, émotion, présence, énergie, sens du détail étonnant : remarquable...

Toute cette mise en scène a été soulignée par des éclairages impeccables de Nicolas PILLU, technicien professionnel, assisté par le jeune Ugo BOUTRY, totalement impliqué lui aussi, à sa manière, dans le projet. D'autres ont également travaillé : Thomas QUINART pour les cours de chant et les arrangements musicaux, Carole CHOLLET pour les costumes, Catherine ROCHER pour l'accompagnement musical à l'accordéon... et bien sûr, toujours et encore, les bénévoles de l'association aidés par les "Parents des Piaf".

Cette réalisation prouve une nouvelle fois que la vie associative est capable de mettre en oeuvre des prestations et des animations de grande qualité.

## La Municipalité

### LE CONSEIL DÉLIBÈRE...

#### SEANCE DU 13 MAI 2002

- Décision d'attribution de subventions aux associations locales conformément aux crédits votés au budget primitif 2002.
- Actualisation de la facturation de la redevance pour traitement des matières de vidange (assainissement non collectif) : 1,95 €uros hors taxes par facture et 0,07 €uros hors taxes par m<sup>3</sup>.

#### SEANCE DU 20 JUIN 2002

- Avis favorable du Conseil Municipal suite délibération du Conseil de la Communauté de Communes de "La Confluence" pour demande de classement en deux étoiles de l'Office de Tourisme de la Confluence.
- Délégation au Maire, pour la durée de son mandat, des décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalité préalable en raison de leur montant lorsque les crédits sont inscrits au budget (mise à niveau suite Loi du 11 décembre 2001 dite Loi MURCEF).
- Décision de créer le droit de préemption urbain sur la partie des zones urbaines et des zones à urbaniser délimitées sur plan de la commune suite au POS approuvé le 28 mars 2002 (zones UA - UB - NA et 1NA). Délégation au Maire du pouvoir de donner suite aux déclarations d'aliéner qui seront déposées dans le cadre du Droit de Préemption Urbain et rappel des conditions de formalités associées à l'exercice de ce Droit dont ouverture d'un registre en mairie.
- Décision de conclure un Contrat "Temps Libre" avec la Caisse d'Allocations Familiales de Touraine pour une durée de 3 ans dans le cadre du financement de la construction et du fonctionnement du Centre de Loisirs sans Hébergement.

#### SEANCE DU 23 JUILLET 2002

- Décision de conclure un contrat pour la fourniture de repas au restaurant scolaire avec la société SODEXHO pour l'année scolaire 2002-2003 aux montants suivants :

- Repas enfants : 1,93 €uros hors taxes
- Repas adultes : 2,16 €uros hors taxes

Cette décision du Conseil est prise au regard du rapport présenté par le Maire sur l'application de l'accord signé avec la société SODEXHO pour l'année scolaire écoulée ainsi que les résultats positifs de l'enquête de satisfaction menée auprès des enfants usagers du restaurant scolaire et de leurs parents.

- Autorisation au Maire de signer les conventions de mise à disposition à la Communauté de Communes de La Confluence :

- De l'Office de Tourisme de Villandry
- Du Presbytère de Villandry

Cette mise à disposition est effectuée dans le cadre de la compétence "Tourisme" transférée par la Commune à la Communauté de La Confluence ; approbation par le Conseil des opérations d'ordres consécutives à ces transferts sur inventaire communal.

- Décision de prolonger en l'état les modalités d'aménagement et de réduction du temps de travail convenues avec le Personnel de la Commune jusque mise en service du Centre de Loisirs et Restaurant Scolaire dont l'ouverture est prévue en début d'année 2003.

#### SEANCE DU 7 AOUT 2002

- Fixation du prix du ticket repas pour l'année scolaire 2002-2003 (suite arrêté ministériel du 22 juillet autorisant une augmentation de 2,30 %) :

- Tarif Commune : 2,56 €uros
- Tarif hors Commune : 3,09 €uros
- Tarif adulte : 5,11 €uros.

- Décision modificative au budget primitif pour virement de crédits liés à la mise en place du site Internet de la Commune dans le cadre des budgets prévus.

#### SEANCE DU 8 OCTOBRE 2002

- Approbation d'un avenant au marché passé avec l'entreprise Franchet pour installation d'une plate-forme élévatrice à usage mixte "accès handicapés et livraisons" en partie sud ouest du centre de loisirs ; recherche de subvention spécifique.

- Décision de reporter en 2003 les travaux de restauration de la cloche de l'Eglise de Villandry ; report des crédits au budget 2003 et demande de subventions auprès de l'Etat et du Département.

- Approbation des propositions de classement en "voiries d'intérêt communautaire" actées le 24 septembre par délibération du Conseil de la Communauté de Communes de "La Confluence" pour les voiries communales suivantes :

- Route de La Beauce (communes de Savonnières et de Villandry)
- Route du Bois des Plante (communes de Berthenay et de Villandry)
- Route de La Haute Bergerie (commune de Villandry)

- Décision de faire appel à un organisme spécialisé agréé par la Préfecture pour déterminer un diagnostic de périmètre infesté ou susceptible d'être infesté par les termites, conformément aux obligations légales de déclaration.

- Approbation de l'inscription au plan départemental de randonnées pédestres de voies communales pour mise à disposition au titre du Chemin de randonnée pédestre de Berthenay : voies communales n°16 "dite chemin tournois", n°14 "dite levée du Cher", n°15 de Villandry à Berthenay et chemin rural n°50 "dit du bois de plantes aux prés neufs".

## ÉTAT CIVIL au 12 novembre 2002

### Naissances

Le 05 mai à Tours-St Symphorien  
GEFFROY Eloïse -8, rue du Commerce  
Le 02 juillet à Tours  
GASPAR Kilian - 22, rue du Commerce  
Le 03 juillet à Chambray-lès-Tours  
BERTHIAS Camille - 6, Impasse Ploquin  
Le 01 août à Tours  
BONADE Alexandre - 27, rue de la Joumerai  
Le 08 août à Tours  
LANGEVINE Elly-Paige - "La Haute Bergerie"  
Le 14 août à Chambray-lès-Tours  
TERZIAN Anna - "La Vieille Joumerai -Le Racoupeau"  
Le 16 août à Tours  
MILLET Achille - "La Maison Lureau"  
Le 25 octobre à Tours  
BOUCHARIN Thomas - 8bis, rue Emile Peltier

### Mariage

Le 04 mai  
MIAN Sébastien et MUREAU Delphine  
Le 06 juillet  
PESCHELOCHE Charles et BOURG Véronique  
Le 20 juillet  
LANGLAIS Guillaume et LEFIEF Géraldine  
Le 03 août  
FOUCAULT Denis et BEUREL Angélique  
Le 07 septembre  
PIERRE Patrick et FORAIS Cinthia  
Le 07 septembre  
FAURIE Emmanuel et RENOULT Peggy

### Décès

Le 10 mai à Villandry  
DELAFOSSÉ Claude - "Le Houssat"  
Le 13 mai à Tours-St Symphorien  
DEHAUDT Roger - "La Févraie"  
Le 27 juin à M.C. "Le Coteau"  
FLABAULT Lucien - "Les Tuileres" à CORMERY  
Le 12 juillet à La M.C. "Le Coteau"  
BROSSET Joseph - 2, rue du Bocage  
Le 22 juillet à "La Fillonnerie"  
SAINT-JEAN Régine Veuve SAUBESTRE -  
"Chemin des Grandes Noues" à VIERZON (Cher)  
Le 04 août à Tours  
BARTE DE SAINTE FARE Bernadette épouse  
HERPIN - "La Bergerie"

### Bricoleurs et jardiniers...

Rappel : les travaux susceptibles de provoquer une gêne au voisinage ne peuvent être effectués que dans les plages ci-après :

- **les jours ouvrables**  
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- **les samedis**  
de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- **les dimanches et jours fériés**  
de 10 h à 12 h

### Ordures ménagères... ATTENTION NOUVEAU !

- **ramassage des "monstres" le 20 février 2003 à domicile.**
- l'organisation globale du ramassage des ordures ménagères sera modifiée à partir d'avril 2003.

Une information complète sera fournie à chaque colombien pour préciser les modalités de fonctionnement du tri sélectif. C'est la Communauté de communes "La Confluence", ayant la charge ce dossier, qui vous donnera toutes les démarches à suivre pour une optimisation de cette gestion.

# Le centre de loisirs et l'école...

A l'occasion de la parution n° 2 du bulletin d'information "Le colombien", nous vous avons présenté sommairement le projet de construction du centre de loisirs et restaurant scolaire.

Les résultats d'appel d'offres ont permis le démarrage des travaux le 5 mars 2002.



A son achèvement, le bâtiment présentera la structure suivante: le restaurant scolaire en deux parties contiguës la garderie, le coin calme, un ensemble de sanitaires adapté, la cuisine et sa laverie, vestiaires et bureau.

La réalisation de cet ensemble a été permise grâce au financement de la Caisse d'Allocations Familiales (subvention et prêt à taux Zéro) dans le cadre d'un contrat temps libre, d'un emprunt contracté auprès de la caisse d'épargne et d'un autofinancement.

Le contrat temps libre : Le contrat temps libre est signé entre les caisses d'allocations familiales et les municipalités pour la mise en oeuvre d'une politique d'action sociale, globale, et concertée, en faveur des enfants et des adolescents 6 à 16 ans.

L'action contractualisée entre la municipalité et la Caisse d'Allocations Familiales visera, en outre, à soutenir la réalisation de formules nouvelles, ou l'amélioration des structures existantes, afin d'offrir au plus grand nombre d'enfants une bonne qualité d'accueil et d'en faciliter l'accès aux familles les moins favorisées, par :

- une politique tarifaire permettant l'accessibilité aux enfants des familles aux revenus modestes,
- le choix d'une localisation géographique équilibrée des différentes actions,
- toute mesure visant à favoriser la participation active des parents,
- les dispositions destinées à prendre en compte les attentes particulières des familles ou de leurs enfants.

**Ce centre est un investissement de la collectivité très conséquent pour le mieux-être de notre jeunesse. Nous souhaitons que le maximum de nos enfants puisse en profiter à partir des Vacances de Février 2003. Il fonctionnera le mercredi et pendant les vacances scolaires.**



## L'ÉCOLE : COMBIEN CELA COÛTE !

Une étude parue dans la Nouvelle République du 10/09/02 comparait les crédits alloués aux écoles par différentes communes du département.

Pour ce qui concerne les fournitures scolaires, ces crédits varient suivant les communes entre 35 € et 61 € (Avoine). Comparons ces chiffres à ceux de notre commune.

Les crédits votés au budget pour les livres et fournitures scolaires sont de 7013 € pour 126 enfants soit **55,7 € par enfant**.

D'après l'enquête de la NR, ces chiffres nous situent donc plutôt parmi les communes les plus généreuses.

Mais allons plus loin : le coût total de l'école pour la collectivité est difficile à connaître avec exactitude ; on peut toutefois en faire une approche significative. Nous allons essayer de la développer.

Si on rajoute les subventions à la coopérative scolaire, à la garderie et à l'association de parents on arrive à près de 77 € par enfant. Si on ajoute aux chiffres précédents la charge du personnel municipal directement affecté à l'école (ATSEM - cantine - nettoyage) soit 72 775 €, les achats pour l'école payés sur le budget communal (environ 5 000 € pour 2002), les travaux effectués pour l'école (4 600 € pour les 9 premiers mois de l'année), on arrive à un total de 92 000 € soit 730 € par enfant. Si on considère que certaines dépenses ne

sont pas prises en compte dans ce calcul (téléphone, électricité, maintenances diverses, mise à disposition du garde champêtre à la sortie de l'école...) c'est plus de **760 €** (5 000 F) qui sont consacrés à chaque enfant sur les crédits de fonctionnement de la commune. Nous venons d'aborder le fonctionnement de l'école...

En ce qui concerne les investissements, la commune s'est engagée dans la construction d'un nouveau restaurant scolaire, associé à un centre de loisirs. Cette nouvelle structure devrait être opérationnelle en février 2003. Dans son programme, l'équipe municipale avait inscrit le développement de l'école et le bien-être de nos enfants. Nous sommes sur le bon chemin !

## MOYENS DE LUTTER CONTRE LES TERMITES

### PRECAUTIONS

- Ne pas jeter de matériaux termités aux ordures.
- Ne pas utiliser de gravats termités pour faire des remblais.
- Ne pas apporter de matériaux susceptibles d'être termités (terre, poutres, pots de fleurs) Il suffit d'une centaine de termites pour recréer une colonie par bouturage.
- Nettoyer les abords des maisons.

- Ne pas entreposer de bois contre les murs extérieurs.
- Isoler les bûches du sol en surélevant à l'aide de parpaings.
- Supprimer toutes les infiltrations d'eau.
- Vérifier tous les joints (d'étanchéité et de dilatation).
- Reboucher toutes les fissures et les espaces autour des canalisations.

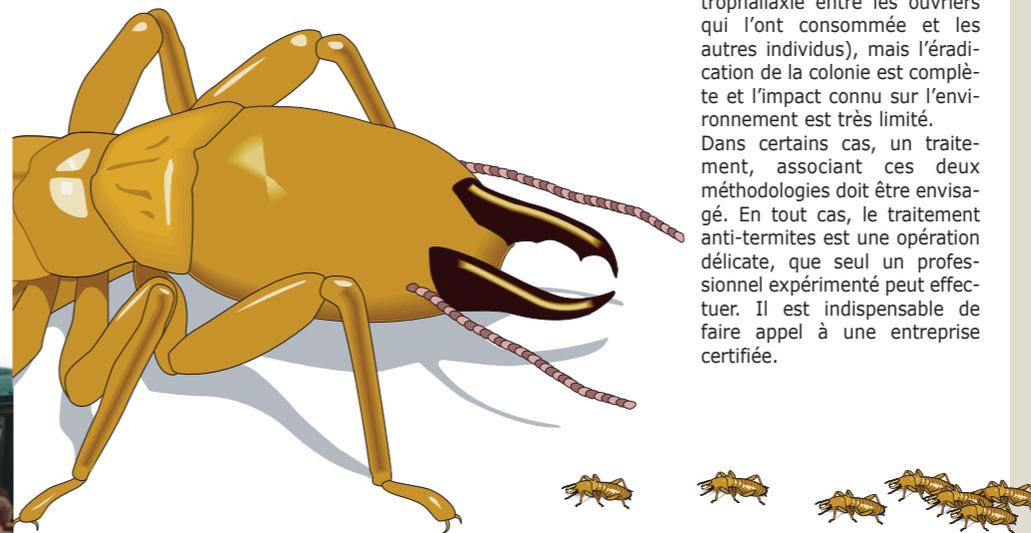
### MESURES PREVENTIVES LORS D'UNE CONSTRUCTION DANS UNE ZONE A RISQUE

- Élimination des termites dans les sols avant toute évacuation des gravats et toute construction.
- Barrières physiques ou physico-chimiques.
- Traitement de tous les bois utilisés pour la construction.

### MESURES CURATIVES

Traitements chimiques.

- Technique de la barrière chimique : les sols, les murs et les boiseries sont traités avec des substances neurotoxiques. Les termites se trouvant à l'intérieur de l'habitation sont éliminés rapidement, mais ceux qui se trouvent à l'extérieur sont seulement repoussés. Il n'y a pas d'éradication de la colonie. Cette méthode a un effet nocif sur l'environnement et ne peut donc être utilisée pour le non bâti.
- Technique des appâts : les termites sont alimentés avec des pièges appâts constitués de cartouches de cellulose imprégnée d'une toxine ayant pour effet d'inhiber la synthèse de la chitine, donc la mue des termites. Ils meurent donc progressivement. L'action est lente (la substance est transmise par trophallaxie entre les ouvriers qui l'ont consommée et les autres individus), mais l'éradication de la colonie est complète et l'impact connu sur l'environnement est très limité. Dans certains cas, un traitement, associant ces deux méthodologies doit être envisagé. En tout cas, le traitement anti-termites est une opération délicate, que seul un professionnel expérimenté peut effectuer. Il est indispensable de faire appel à une entreprise certifiée.



### LES RESULTATS DEPUIS 1999

Depuis 1999, le Conseil Général d'Indre-et-Loire alloue une subvention aux particuliers dont les habitations sont touchées par les termites.

Affaire de spécialistes mais aussi d'argent, le traitement d'une maison coûte cher. En fonction de la superficie à traiter, il peut varier entre 3500 et 8000 euros en moyenne. Pour inciter les propriétaires à entreprendre ces traitements, le Conseil général a décidé de les aider financièrement pour le traitement curatif. Une aide de 30 à 40% selon le quotient familial peut être accordée. Pour cela :

- La propriété doit se trouver dans les limites du département.
- Il faut adresser aux services départementaux qui examineront le dossier, le devis du traitement.
- Ce devis doit avoir été établi par une société agréée CTB-A+ (Centre Technique du Bois et de l'Ameublement) ou Qualibat (termite-1523)
- La méthode de lutte et les produits utilisés doivent être certifiés CTBA P+
- Le propriétaire de l'immeuble infesté doit se faire délivrer une attestation de déclaration d'infestation par le Maire de la commune concernée.

### Au 30 août 2002 :

Nombre de personnes aidées  
103 dossiers acceptés par le Conseil général depuis 1999  
Montant total des aides accordés par le Conseil général :  
156 000 Euros (soit plus d'un million de Francs)  
REGLEMENTATION - La loi du 8 juin 1999 :

**Elle oblige les propriétaires à effectuer une déclaration en mairie dès qu'ils constatent chez eux la présence de termites. Le Maire peut alors exiger que soit réalisé un "état parasitaire" et un traitement de la zone touchée.**

Cette loi prévoit également que les propriétaires fournissent lors de la vente un certificat de moins de 3 mois prouvant que leur bien (logement ou terrain) n'est pas infesté par les termites. Protection de l'acquéreur, mais aussi du vendeur, cette formalité évitera les poursuites pour vice caché. La réalisation de cet "état parasitaire" coûte entre 150 et 250 euros.

## Subventions : COMBIEN ET COMMENT ?

(à titre d'information et sous réserve de modifications)

Comment calculer la subvention allouée par le Conseil Général :

Calcul du quotient familial : Prendre le revenu imposable et le diviser par le nombre de parts.

- Si le quotient familial de l'année d'attribution de la subvention est inférieur ou égal au montant plafond de la première fraction du revenu imposable, l'aide sera de 40 % du montant TTC des travaux.
- Si le quotient familial est supérieur au montant plafond de la première fraction du revenu imposable, l'aide sera de 30 % du montant TTC des travaux.

Dans la loi de Finances pour 2002, le montant plafond de la première fraction du revenu imposable est de 8 104 euros soit 52 320 F.

Le dossier de demande d'aide doit comporter :

- l'attestation de déclaration d'infestation délivrée par la Mairie
- le devis du traitement à réaliser, établi par une entreprise agréée
- la copie du dernier avis d'imposition

Après acceptation, le versement de l'aide du Conseil général intervient sur présentation de la facture de l'entreprise agréée, acquittée.

Le traitement s'échelonne généralement sur 4 ans.

La subvention allouée par l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat :

Elle est accordée soit à des propriétaires qui s'engagent à louer les logements, soit à des propriétaires de ressources modestes pour améliorer le confort de leur résidence principale. Le dossier de demande d'aide :

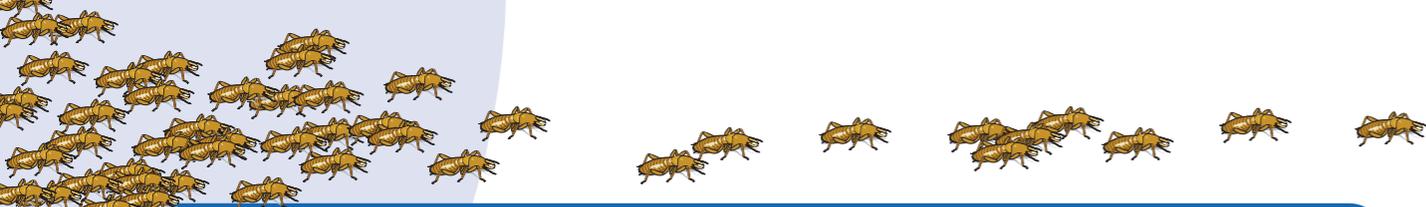
Les subventions octroyées par l'ANAH aux ayants droits sont assez conséquentes (au moins 50 % du coût Hors Taxes du traitement), nous vous recommandons vivement de vous rapprocher de cet organisme avant de vous engager auprès d'une entreprise de traitement.

Dans tous les cas, il est nécessaire de contacter directement cet organisme pour obtenir tous les renseignements et les formulaires pour la constitution de votre dossier de demande d'aide.

Adresses Utiles :  
Réglementation :  
**Préfecture d'Indre et Loire**  
15, rue Bernard Palissy- BP 3208  
37032 - TOURS cedex  
Tel. : 08 21 80 30 37

### Subventions :

**Conseil général d'Indre et Loire**  
Service environnement - BP 3217  
37032 - TOURS cedex  
Tel : 02 47 31 47 31 poste 34 78  
**A.N.A.H. : Association Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat**  
Cité Administrative du Cluzel  
61, avenue de Grammont  
37041 - TOURS cedex  
Tel : 02 47 70 80 90



# Apprenons à connaître les termites !

**Nous pourrons ainsi mieux lutter contre ces sociétés à l'organisation si complexe. Ce sont en effet des millions et des millions de petites mandibules (un termite mesure de 2 à 6 mm) qui détruisent ou menacent de destruction les éléments de bois de nos habitations et tout ce qu'elles contiennent à base de cellulose : bois (toutes les essences peuvent être attaquées... du peuplier au chêne), papier, carton, tissus, colles, etc. Archives et livres des bibliothèques sont d'excellents garde-manger pour ces insectes xylophages !**

Sur les 2500 espèces recensées à travers le monde, on distingue les Termites supérieurs sous les tropiques (aux constructions spectaculaires) et les Termites inférieurs, dont six espèces seulement colonisent notre hexagone.

**Reticulitermes santonensis ou Termite de Saintonge**, du nom de l'ancienne province actuellement département de Charente maritime. Cette espèce a peut-être été introduite en France avec des cargaisons de bois importé dans les ports de la Rochelle et Bordeaux. Identifié depuis 250 ans seulement, il a largement proliféré le long de la façade Atlantique et de la vallée de la Loire, jusqu'en Touraine. Il est aussi présent à Paris. Il vit en colonies diffuses dans le sol et remonte en surface pour s'alimenter.

## PORTRAIT DE TERMITE

Les termites sont des insectes. Leur corps est constitué de trois parties : la tête, le thorax et l'abdomen. Le thorax porte trois paires de pattes et, chez certains individus appelés reproducteurs primaires, deux paires d'ailes d'égale longueur (les Termites appartiennent à l'ordre des Isoptères : "ailes égales"). Ces ailes leur permettent de s'envoler en masse pour se reproduire (on dit qu'ils essaient). Dans notre région, l'essaimage a lieu du mois de Mars à Mai.

Mais la plupart des individus de la société n'ont pas d'ailes, sont blanchâtres et ont des yeux réduits, comme beaucoup d'animaux vivant à l'abri de la lumière. A l'inverse des fourmis, l'abdomen n'est pas séparé du thorax par un étranglement. Il n'existe donc pas de "taille de guêpe" chez les Termites !

Dès leur sortie de l'œuf, les termites ont une morphologie typique d'insecte et sont aussitôt actifs. Ils grandissent et effectuent de nombreuses mues successives, nécessitant à chaque fois la synthèse d'une substance particulière : la chitine.

Au cours de la 3e mue, certains (au maximum 10% de la population) évoluent vers une forme à tête et mandibules plus développées et colorées en brun : ce sont les soldats (environ 8mm) destinés à défendre la colonie. D'autres grandissent en développant des ébauches d'ailes : on les nomme nymphes. Ce sont elles qui pourront essaimer quand elles seront adultes, leur corps prend alors une couleur brune.

Mais globalement, la plupart des individus de la colonie (environ 80%) garde la même forme qu'à la sortie de l'œuf : ce sont les ouvriers qui sont chargés d'alimenter la colonie entière.

Ils échangent entre eux la nourriture de bouche à bouche (trophallaxie).

Ils absorbent aussi les excréments (chargés de bactéries et de flagellés) de leurs congénères et reconstituent ainsi leur flore intestinale perdue lors de chaque mue.

## SE REPRODUIRE ET SE PROPAGER

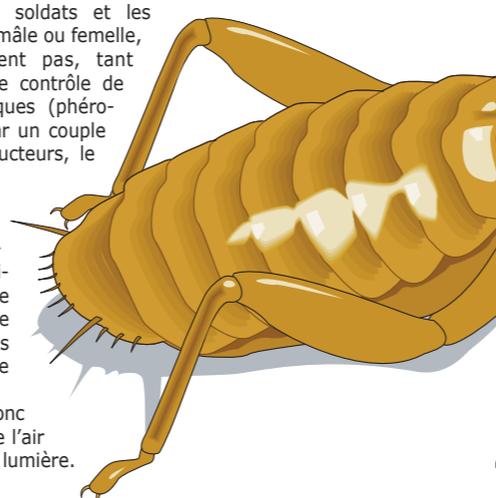
Les ouvriers, les soldats et les nymphes de sexe mâle ou femelle, ne se reproduisent pas, tant qu'ils sont sous le contrôle de substances chimiques (phéromones) émises par un couple d'individus reproducteurs, le roi et la reine.

A l'inverse de nombreux insectes, les termites ont une cuticule très fine qui ne les protège pas de la dessiccation. Ils ne peuvent vivre sans humidité.

Ils se déplacent donc toujours à l'abri de l'air extérieur et de la lumière. Leur présence est souvent difficile à détecter, car lorsqu'ils rongent les bois (plinthes, huisseries, poutres, boiserie,...), ils laissent toujours à l'extérieur une mince couche protectrice de matériau qui les cache.

Ils ne font pas de sciure à l'inverse d'autres insectes xylophages comme les vrillettes.

De même, lorsqu'ils se déplacent sur une surface qu'ils ne peuvent creuser (béton, pierre, métal, verre...), ils forment des tunnels (ou cordons) constitués d'un mélange de terre, d'excréments et de salive. La présence de ces cordons, dans les caves, vides sanitaires, garages ou même sur des troncs d'arbres permet très souvent de détecter la présence de termites.



Soldat



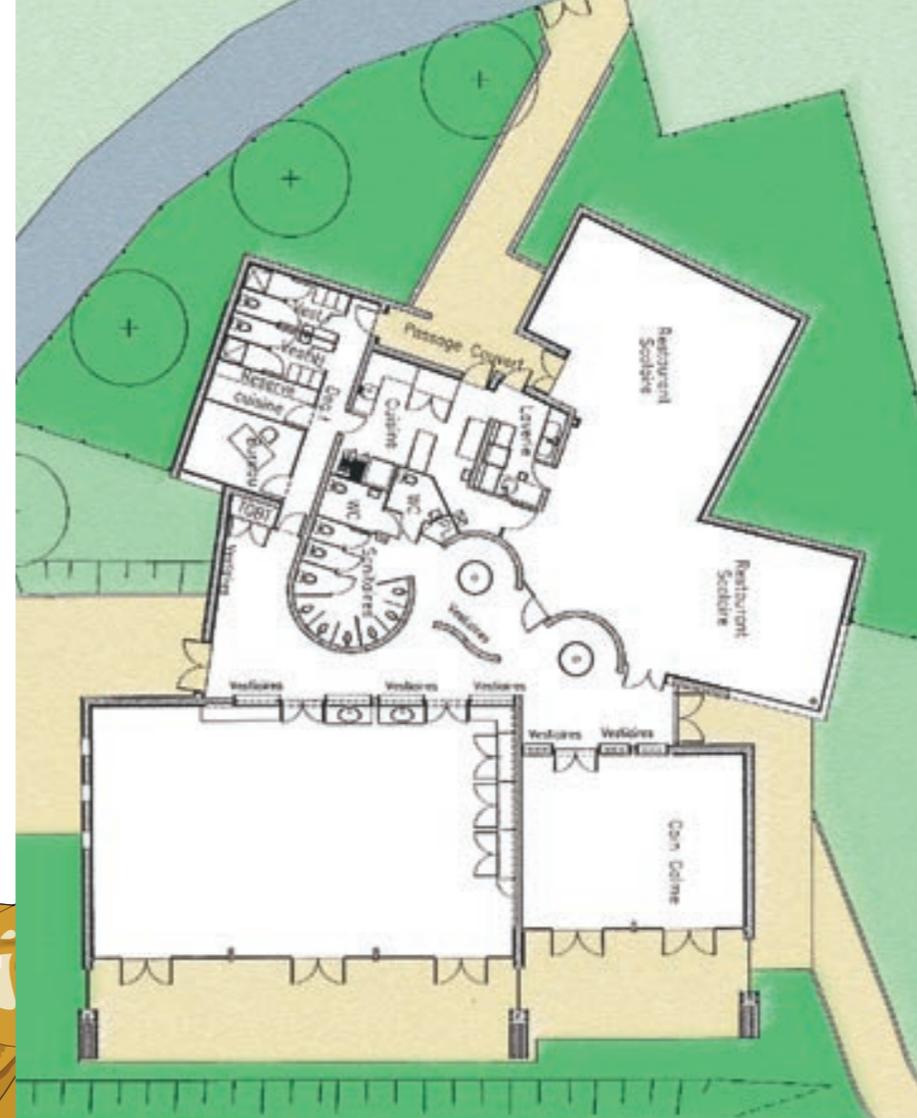
Reproducteur



Ouvrier



Exemples de dégâts !



Dans le prolongement de la construction, la municipalité étudie les possibilités d'aménager et de sécuriser les voies de circulation et de stationnement aux abords du Centre de loisirs et de l'école.

## Bilan d'une première année d'activités :

L'école de Villandry, transformée en centre de loisirs du 8 juillet au 2 août 2002 a accueilli 81 enfants avec un maximum de 54 présents les 2 premières semaines.

Chaque semaine, les différents groupes se trouvaient un nom, nous avons eu pelle mêle : les p'tits loups, les Jedi's, les P'tits rigolos, les Dj kid's... qui pouvaient ou non être en rapport avec le thème hebdomadaire.

Quelques exemples d'activités : studio de radio en direct de Villandry, mini-camp au Beau petit Verger à Ballan-Miré, journée asiatique avec menu spécial et grand jeu sur le thème des continents. Chaque semaine, les plus jeunes partaient "en voyage" en minibus pour passer la journée au poney club de la Mignardière où de nombreux jeux et surtout le super toboggan aquatique ont été fort appréciés.

Le centre équestre de l'Alezane à Munat a accueilli les plus grands, revenus enchantés de leur journée : voltige, soin du cheval et promenade pour tous.

La troisième semaine, les enfants inscrits au centre de loisirs de la Confluence (Ballan et Villandry) se sont réunis au gymnase de Ballan-Miré pour faire la fête "FESTI BAL" devant les parents. Pour l'occasion tous les enfants ont construit de nombreux décors : roulotte, jeux de foire et le public a pu apprécier les talents de jongleurs, danseurs, équilibristes et comiques !

Le centre de Loisirs de Villandry a accueilli essentiellement des enfants de Villandry, Savonnières, Druye et Berthenay. Durant l'été 2003, l'animation du centre de Loisirs se déroulera dans les nouveaux locaux.

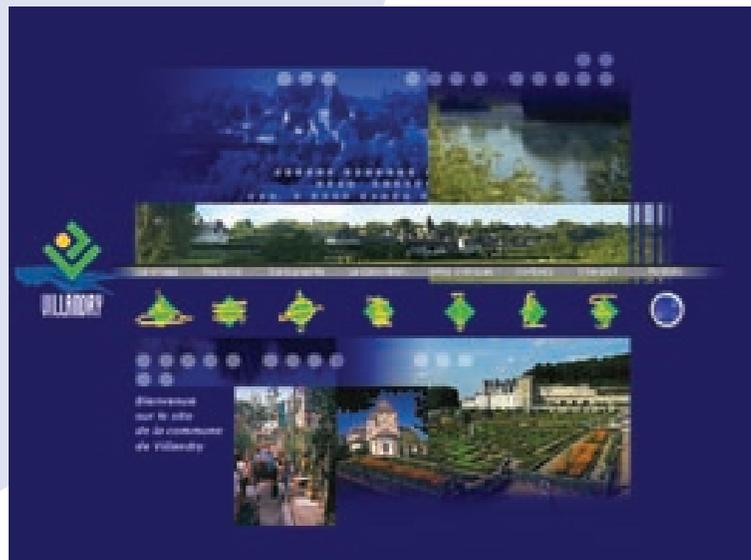


Les entreprises qui participent à la construction :

- TERRASSEMENT-GROS OEUVRE-VRD-RAVALEMENT**  
Entreprise MARTIN - 36360 Luçay-le-mâle
- CHARPENTE BOIS**  
Entreprise ABADIE - 37210 Rochecorbon
- COUVERTURE METALLIQUE**  
Entreprise BERGERET - 37270 Montlouis-sur-Loire
- METALLERIE-MENUISERIES ALUMINIUM**  
Entreprise FRANCHET 37170 Chambray-lès-Tours
- MENUISERIES INTERIEURES ET EXTERIEURES**  
Entreprise BELLET 37510 Savonnières
- DOUBLAGE-ISOLATION-SEPARATIONS-FAUX PLAFONDS**  
Entreprise HEBERLE 37270 Montlouis-sur-Loire
- PLOMBERIE SANITAIRES**  
Entreprise CHAUFFOGAZ 37700 St-Pierre-des-Corps

- COURANTS FORTS/FAIBLES**  
Entreprise STYL ELECT 37190 Druye
- CHAUFFAGE VENTILATION**  
Entreprise CHAUFFOGAZ 37700 St-Pierre-des-Corps
- REVETEMENTS DE SOLS-FAIENCE**  
Entreprise RIMBAUD 37700 St-Pierre-des-Corps
- PEINTURE**  
Entreprise FREHEL 37540 St-Cyr-sur-Loire
- ARCHITECTE-MAITRE D'OEUVRE**  
MANDER Robert 37100 Tours
- CONTROLES TECHNIQUES**  
VERITAS 37500 St-Avertin

VILLANDRY SUR INTERNET : [www.villandry.fr](http://www.villandry.fr)



Suite aux délibérations du Conseil municipal du 11 Juin 2001, sur proposition de la commission communication, la Mairie avait décidé la création du site Internet de la commune.

Le nom de domaine retenu pour ce site : "villandry.fr"

Un an plus tard, ce site est créé et mis en ligne en Août 2002.

Il a pour but d'assurer la promotion de notre village, d'assurer l'information sur les activités culturelles, et de présenter nos professionnels (commerçants, artisans...).

Vous avez ci-dessus représenté la page d'accueil de ce site. Des menus déroulants permettent d'accéder aux différentes rubriques. Parmi celles-ci, nous pouvons noter :

- Présentation du village, des activités, des professionnels
- Mairie : Elus, démarches administratives...
- Présentation de la Communauté de Communes de la Confluence
- Une carte permettant de situer Villandry, ainsi que chaque rue ou lieu-dit (cette carte est téléchargeable pour être ensuite imprimée)
- Téléchargement de chaque bulletin municipal "Le Colombien"
- Manifestations culturelles et des associations de notre commune
- Une rubrique "Contacts" établissant les liens vers les principaux sites d'intérêt général (Préfecture, Conseil Général, Chambres Consulaires, CPAM, SNCF...)
- Une zone interactive (chaque habitant peut établir une adresse Email du type : dupont@villandry.fr, télécharger des fonds d'écran)
- Une galerie photos qui se consulte comme un album (voir ci-dessous)

Chaque professionnel de notre commune dispose de la possibilité d'établir un lien vers son propre site, ou d'apposer son adresse Email.

Associations, professionnels, n'hésitez pas à nous faire connaître vos activités. Nous les présenterons sur le site de la commune.

Contact : Mairie de Villandry ou [communication@villandry.fr](mailto:communication@villandry.fr)

La création, la réalisation entière de ce site sont l'œuvre de la commission communication de la commune, en partenariat avec la "web agency" Click'on à Saint-Cyr, notamment pour l'hébergement.



## PERSONNEL MUNICIPAL

### DÉPARTS À LA RETRAITE :

**Daniel ROBERT**, agent d'entretien de la voirie du 1/07/1977 au 30/06/2002. Avec tous nos remerciements pour son travail au service de la commune pendant 25 ans. Bonne et longue retraite.



**Yvette FOURMONT**, cuisinière au restaurant scolaire municipal, du 1/09/1976 au 30/11/2002. Plus de 25 ans de labeur, pour le plus grand plaisir des enfants. Ceux-ci se rappelleront toujours, avec nostalgie, de sa cuisine. Elle part en Cessation Progressive d'Activité. Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur, et encore de nombreux petits plats...



### ARRIVÉE DE...

**Laurent VALIER-BRASIER**, en remplacement de Daniel Robert. Nous demandons à chaque colombien de lui réserver le meilleur accueil. Bon courage.



## HONNEURS...



Le 15 Novembre dernier, nous avons eu le plaisir d'assister à une cérémonie à l'occasion de laquelle Monsieur Marc Pommereau, Président du Conseil général, a remis des distinctions amplement méritées à :

- **Henri Carvallo**, Médaille de Bronze du Tourisme,
- **Patrick Chaudoy**, (chef jardinier) insignes de Chevalier dans l'Ordre du Mérite Agricole.

Nous félicitons le propriétaire du Château ainsi que son Chef Jardinier pour ces distinctions qui mettent à l'honneur notre village. Par leurs actions, ils contribuent chaque jour à la renommée de Villandry et au développement économique local.

## RECENSEMENT MILITAIRE

Depuis la suppression du service militaire, les garçons et les filles doivent se faire recenser pour le service national dans le mois qui suit le seizième anniversaire. L'attestation qui leur sera délivrée sera nécessaire pour se présenter aux examens, concours et permis de conduire. Le fichier de service national sert de base pour l'inscription automatique sur les listes électorales. Le jeune doit se présenter en mairie lui-même, seul ou accompagné de l'un de ses parents, muni du livret de famille et d'une pièce d'identité.

### Calendrier des opérations de recensement :

Si vous êtes nés en :  
octobre, novembre et décembre 1986,  
date limite de recensement avant fin janvier 2003

Si vous êtes nés en :  
janvier, février, mars 1987,  
date limite de recensement avant fin avril 2003

Une attestation de recensement leur sera délivrée par la mairie. Il ne pourra pas être délivré de duplicata.

(articles communiqués par les associations)

Voici un petit résumé des animations qui se sont déroulées ces derniers mois, mais aussi celles à venir. Ces informations nous sont communiquées par les associations qui souhaitent nous faire part de leurs activités colombiennes... Envoyez vos articles à [communication@villandry.fr](mailto:communication@villandry.fr) ou à la Mairie.

## LA FÊTE DE L'ÉCOLE ET L'APEEV

Petits et grands ont pu se distraire pour terminer l'année scolaire le vendredi 28 juin 2002. Les enfants sont venus chanter pour leurs parents "LOVE UNITED" à la salle polyvalente, où l'APEEV a offert un livre à chaque élève de l'école en guise de cadeau de fin d'année.

L'assemblée s'est ensuite retrouvée dans la cour de l'école maternelle pour la traditionnelle kermesse orchestrée par la même APEEV, où jeux et stands ont divertis les enfants alors que barbecue géant et buvette bien achalandée ont régalé les plus grands, le tout dans une ambiance joyeuse et conviviale.

## PROGRAMME PRÉVISIONNEL 2003

- dimanche 19 janvier après-midi: spectacle offert aux enfants suivi de la galette des rois.
- samedi 15 mars soir: loto.
- dimanche 25 mai: vide-greniers.
- vendredi 27 juin (à confirmer): kermesse de l'école.
- dimanche 14 septembre: randonnée pédestre/VTT.
- mercredi 22 octobre: Halloween.
- samedi 22 novembre: soirée de l'APEEV.
- samedi 20 décembre: spectacle de Noël.

Association des Parents d'Elèves de l'École de Villandry - 02 47 50 08 59  
10, rue de la Joumerai 37510 VILLANDRY

## LA 1<sup>ÈRE</sup> FÊTE DE LA MUSIQUE

Quelle belle idée de réunir pour la première fois à Villandry les colombiens pour une "fête de la musique" !

Les conseillers municipaux -voir photo- ont montré l'exemple avec des refrains connus de tout le monde et que le public a d'ailleurs repris avec enthousiasme et dans une chaleur d'un début d'été qui rappelait avec bonheur l'esprit des premières fêtes de la musique. Un grand merci à Luisa et Jean-François. D'autres groupes et chorales les ont rejoints sur l'aire de pique-nique jusque tard dans la nuit. À renouveler !

## LES ANIMATIONS DE LA LIONGE

Cette année la troupe de la Lionge s'est produite principalement dans les manifestations labellisées par la Confluence. Ainsi, nous avons pu retrouver différents spectacles :

- "Félonie et grandeur d'âme" lors du marché des 4 saisons à Villandry le dimanche 21 juillet ;
- "Don Quichotte fait l'âne" lors des Flâneries de Savonnières le dimanche 4 août ;
- "Savonnières sauvée par ses gueux" à l'occasion du festival "Au fil de l'Eau" le 22 septembre;

La Lionge a également donné d'autres animations, notamment :

- "Guinguette aux fleurs" pour la Fête de la Commanderie le 4 mai à Ballan Miré;
- participation au week-end médiéval de Chinon les 27 et 28 juillet.

La troupe de la Lionge a rassemblé cette année 37 adhérents de tous âges, qui ont chaque fois longuement répété pour le plus grand plaisir de tous. L'assemblée générale de l'association a eu lieu le 15 novembre et des engagements sont déjà pris pour la nouvelle saison. Contact : 02 47 50 09 99

## LES VŒUX DU MAIRE 2003 : LE 11 JANVIER

Jean-Marie Métais, Maire de Villandry et le Conseil municipal, auront le plaisir de vous rencontrer autour d'un buffet le **11 janvier** et vous présenter leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année à la salle polyvalente vers **18 H**.

À cette occasion, les prix du concours "maisons fleuries 2002" seront décernés.

## RÉSULTATS DU CONCOURS MAISONS FLEURIES 2002

Après les délibérations du jury voici les heureux lauréats :

- 1<sup>er</sup> prix : **M & Mme Barraud** - le côteau Munat
- 2<sup>ème</sup> prix : Restaurant Le Colombien **M & Mme Salgueiro**
- 3<sup>ème</sup> prix : **M & Mme Forais** - 15 rue du bocage

Remise des prix le 11 janvier, lors des vœux du Maire.



## VILLANDRY ANIMATION

Dans le précédent bulletin municipal, nous avons glissé un sondage rédigé par les membres de l'association pour connaître le point de vue des Colombiens sur les manifestations proposées et faire un appel aux volontaires pour s'engager dans l'association et venir renforcer l'équipe de bénévoles.

Très peu de réponses sont parvenues et personne ne souhaite s'engager dans le bureau de l'association. Pour autant, plusieurs volontaires ont proposé leurs services pour des coups de main ponctuels lors des manifestations et ainsi, la mise en place du marché 2002 a pu s'effectuer cette année dans de bonnes conditions. Les membres du bureau de Villandry-animation profitent de cet article pour remercier toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la mise en œuvre de cette manifestation.

A ce jour, nous ne savons toujours pas si l'association va pouvoir continuer ses activités et Villandry-Animation renouvelle son appel pour renforcer l'équipe. L'association assurera l'animation de **Noël le samedi 21 décembre 2002...**  
Contact : 02 47 43 56 88

## S.I.A.E.P. SAVONNIÈRES - VILLANDRY - DRUYE

### Mise en place de nouvelles dispositions concernant la gestion du service d'eau potable à compter du 1er janvier 2003

Le contrat de gérance du service de distribution d'eau potable passé en 1973 arrivait à échéance le 31 décembre 2002.

À cette occasion, le Syndicat a entamé une réflexion sur le mode de gestion qu'il souhaitait adopter pour le futur et sur les besoins en matière de travaux à réaliser sur les réseaux.

Sur les trois communes, le Syndicat est propriétaire d'un linéaire de canalisations de 127 km dont les plus anciennes sont en fonte et vieilles d'une cinquantaine d'années. Il en est de même pour les 400 branchements particuliers qui sont en plomb. Le Syndicat devra faire face aux obligations réglementaires, notamment celles consistant en une élimination progressive des branchements en plomb pour leur partie sur le domaine public, tout en étant conscient de l'impact de ces obligations sur l'évolution du prix de l'eau.

Aussi, il a été décidé de passer à un mode de gestion par affermage et d'analyser l'intégration dans les obligations du futur fermier, d'un programme de renouvellement de canalisations et branchements.

C'est sur ces bases qu'une mise en concurrence a été lancée (procédure prévue par la loi SAPIN) à l'issue de laquelle la CFSP a été retenue, ses propositions techniques et financière s'avérant les plus intéressantes.

Un contrat d'une durée de 20 ans a donc été conclu ; il prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2003.

En ce qui concerne les tarifs de l'eau, il est prévu que ceux-ci augmentent (dès 2003 pour l'abonnement et de manière échelonnée sur deux ans pour la partie consommation), notamment sous l'effet de la prise en compte du programme de renouvellement des canalisations, et des branchements en plomb en application des obligations réglementaires.

**La mise en œuvre de ce programme est le gage d'une préservation de la ressource en eau et du patrimoine de la Collectivité, indispensables aux générations futures.**

Article communiqué par  
le S.I.A.E.P. Savonnières-Villandry-Druye

## OFFICE DE TOURISME

### L'office de tourisme de La Confluence affiche un bon bilan pour cette première saison !

En effet, malgré une météo bien capricieuse, 17 728 personnes au total ont été accueillies dans les deux points d'accueil de l'Office de Tourisme : à Villandry et à Ballan-Miré.

Ce constat est le résultat d'une étude des statistiques qui a été réalisée sur les quatre mois précédents : mai, juin, juillet et août 2002 grâce à la tenue journalière de feuilles de statistiques répertoriant le nombre de touristes français et étrangers ainsi que la nature de leurs demandes.

Cette étude met ainsi en avant une progression du nombre de contacts dans les deux points d'accueil par rapport à l'année dernière à la même époque : 46% à Villandry et 48% à Ballan-Miré. Cela s'explique notamment à Ballan-Miré par la mise en place d'une exposition de peintures à l'huile et d'aquarelles du 6 au 31 août qui a eu un franc succès.

D'autre part, la répartition du nombre de contacts est complètement différente dans chacun des deux points d'accueil. A Villandry, les touristes français et les étrangers se partagent le nombre de visites tandis qu'à Ballan-Miré, la majorité des contacts enregistrés sont des contacts locaux.

Par ailleurs, les touristes étrangers ont été plus nombreux à se rendre à l'office de tourisme de La Confluence que l'année dernière. A Ballan-Miré, ce sont les hollandais, les anglais et les allemands qui sont le plus représentés alors qu'à Villandry ce sont d'abord les anglais puis les italiens et enfin les américains et les allemands qui ont été les plus présents. Ces distinctions peuvent s'expliquer par la proximité du camping de La Mignardière pour Ballan et du Château de Villandry dont les principales clientèles se répartissent sur celles de l'office de tourisme.

Les demandes les plus fréquentes formulées dans les deux locaux de l'office de tourisme : Pour Ballan-Miré : L'orientation et des renseignements sur les manifestations. Puis, viennent les demandes sur les châteaux et enfin sur les circuits de randonnée pédestre.

A Villandry, la proximité du château en fait la principale demande puis vient celle de l'orientation et enfin, on peut noter de nombreuses questions concernant les différents commerces et services de la commune ou des environs.

Enfin, l'office de tourisme de La Confluence a été très actif quant à la mise en place d'animations telles que les deux randonnées pédestres à Ballan-Miré et à Savonnières, l'exposition de peintures à Ballan-Miré, la mise en place avec la Communauté de Communes de La Confluence de deux festivals, l'un au mois de mai "Semaine Musicale" et l'autre au mois de septembre "Au fil de l'eau" avec l'organisation d'un concours photo. (VOIR PAGE 7)

Fort de ce bilan positif et du succès de ces animations, l'office de tourisme de La Confluence entend bien poursuivre ses efforts afin d'obtenir des chiffres en augmentation pour la saison 2003 et un programme de manifestations beaucoup plus étoffé.



## FLASH SUR LA CONFLUENCE



Le troisième lauréat désigné par le jury, composé d'élus de chaque commune de La Confluence, est Eric Riflet. Ce dernier concurrent s'est vu remettre deux places pour visiter le Château et les jardins de Villandry. Ce sera sans doute l'occasion pour lui d'immortaliser cette découverte sur la pellicule.

Par ailleurs, les festivaliers présents ce 22 septembre à Savonnières ont eu l'occasion de désigner le prix du public, récompensé par un goûter promenade pour 4 personnes sur le Cher à bord de La Belandre. En effet, toute la journée les photos des participants ont été exposées et chacun pouvait alors voter pour "sa préférée". Ainsi, c'est Jérôme Crochet qui s'est vu attribuer le prix du public. Son coucher de soleil et ses paysages d'eau ont séduit le public tout autant que son utilisation des nouvelles technologies telles que la photo numérique. (2)

A l'instar du festival "Au fil de l'eau" qui sera reconduit l'année prochaine à cette même période, l'Office de Tourisme souhaite pérenniser ce rendez-vous avec tous les amateurs de photographies. L'année prochaine, un nouveau concours photo sera donc lancé afin de donner l'occasion à tous les talents en herbe de s'exprimer !

Contact : 02.47.50.12.66  
officetourismevillandry@wanadoo.fr

Afin de faire profiter le public de tous les clichés des participants, une exposition a lieu à l'Office de Tourisme de La Confluence, dans les locaux de Villandry depuis le 7 octobre.



## RETOUR SUR DES ÉVÉNEMENTS FESTIFS

### FESTIVAL EN MUSIQUE :

La Communauté de Communes de La Confluence, l'Office de Tourisme, le Comité de Jumelage, la Chorale Jacques de Beaune et le Florilège Vocal de Tours se sont unis pour proposer pendant la semaine qui a suivi la Pentecôte, une activité musicale aux expressions les plus variées. C'est le magnifique chœur de Jeunes Femmes de Budapest qui a ouvert cette semaine. Chaque auditeur a sans doute encore dans l'oreille la pureté des voix résonnant sous les voûtes de l'Eglise de Ballan-Miré et le mardi dans l'Eglise de Berthenay, accompagné ce soir là, en seconde partie, par l'ensemble Candor Vocalis, six jeunes chanteurs de musique renaissance qui ont su faire apprécier un répertoire difficile.

Au cours de cette semaine les instruments avec Catherine Natalini au Piano et le violon de Géraldine Bisi ont été à l'honneur. Instruments connus, certes, mais servis par deux jeunes filles au talent déjà affirmé qui ont su séduire le public qui se pressait dans le cadre agréable du Château de Villandry. Instruments toujours le jeudi soir à Druye avec le groupe de Jazz Yakoma. Là encore,

des instruments servis par des musiciens de talent. Chacun des spectateurs nombreux aura pu apprécier le dynamisme, la convivialité, mais aussi la voix remarquable de Morgane Granz la chanteuse de ce groupe. Le Vendredi soir, retour au chant chorale dans l'Eglise de Savonnières avec l'ensemble Jacques Ibert qui n'est plus à présenter en Touraine.

Cette première semaine aura aussi été un moment fort pour les relations que la Communauté de Communes souhaite établir avec la ville d'Oswiecim en Pologne depuis la signature du jumelage. En effet nous avons eu le plaisir d'accueillir le chœur d'hommes AUXILIUM, venu pour découvrir la Touraine.

Nous avons pu l'entendre le samedi soir à Ballan-Miré et le dimanche à Villandry. La journée du dimanche aura aussi été européenne avec l'évocation en musique et en chants par les enfants des écoles de La Confluence, sous la direction de Christine Desforges, Didier Daronnat et Chantal Laurent, en danses par des groupes folkloriques de plusieurs pays d'Europe. La présence d'un nombreux public tout au

long de cette semaine dans chacune des communes est un encouragement à préparer activement l'édition 2003.

### FESTIVAL AU FIL DE L'EAU :

Le festival « Au fil de l'eau » organisé par la Communauté de Communes La Confluence et l'Office de Tourisme, du 15 au 22 Septembre, s'est déroulé sous les meilleurs auspices. Beau temps et convivialité ont été les ingrédients de cette semaine d'animations, placée sous le signe des deux rivières... De commune en commune, de nombreux visiteurs se sont laissés séduire par un programme alléchant. 180 personnes ont pu réaliser la visite du grand moulin de Ballan Miré. Mardi, plus de 100 personnes ont participé à la randonnée découverte de Berthenay. Jeudi, les bateliers ont conté l'histoire de la Batellerie et du commerce sur le Cher, à quelques 120 visiteurs. Enfin, le 21 et 22 septembre dernier, les organisateurs estiment que plus de 4000 personnes se sont rendues aux activités proposées. Rendez-vous l'année prochaine, pour la deuxième édition !

(Communiqué de l'Office de Tourisme)

# Le Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine

## PRÉSENTATION DU PARC

Le Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine réunit 136 communes qui se sont résolument engagées dans une politique innovante et dynamique. Celle-ci repose sur le développement économique et social du territoire, la préservation et la mise en valeur des patrimoines naturel, historique et culturel, la sensibilisation et l'éducation à l'environnement. Son premier programme comporte des études de restauration et de gestion de sites écologiques, du conseil architectural et paysager pour les particuliers et les collectivités, des animations de découverte pour les enfants, des actions de sensibilisation et d'information en direction du grand public, des opérations de promotion de l'emploi soutenues par l'Europe...

Dans une mosaïque de paysages abritant des milieux naturels remarquables, la première mission du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine est de préserver et protéger un patrimoine d'une exceptionnelle richesse. Mais il s'agit surtout de valoriser ce patrimoine et de favoriser un développement économique et social harmonieux de son territoire ; un développement respectueux de ses équilibres naturels et humains.



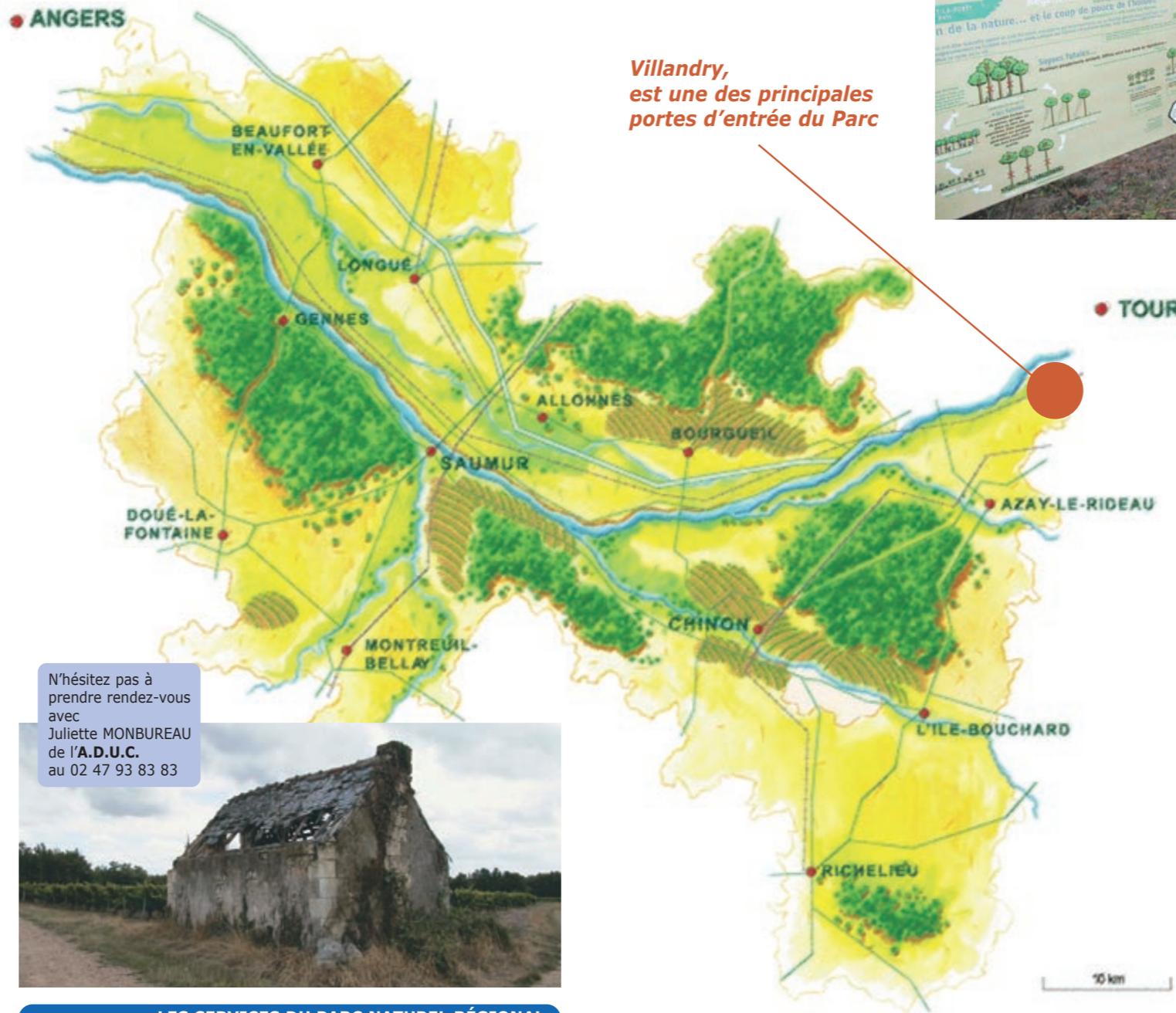
Longtemps voie de communication et d'échanges, la Loire, fleuve aimé des rois est aussi un grand cours d'eau capricieux avec lequel les hommes ont dû apprendre à composer. Sa vitalité, ses mystères et sa fragilité de fleuve sauvage le font considérer comme un patrimoine national et même mondial. Un patrimoine reconnu par l'UNESCO depuis décembre 2000 comme patrimoine mondial de l'humanité au titre des "paysages culturels".

Douceur du climat et harmonie des sites règnent sur les côtes où s'épanouit la vigne, mais aussi sur des bocages, des bois, des landes et au sud du Parc des terroirs habillés de noyers. Partout dans le monde, l'image des pays ligériens associe deux pierres taillées de mains d'homme, et qui battent au cœur de notre histoire : l'ardoise... et le tuffeau. Cette pierre calcaire d'un blanc crayeux donne leur blancheur aux plus beaux villages de France et aux monuments de la région (plus de 400 sont protégés sur le territoire du Parc), dans la vision de ce qui est devenu un patrimoine architectural universel.

La grande diversité des milieux naturels du territoire permet à de nombreuses espèces animales et végétales de s'y épanouir. Plus de 200 espèces d'oiseaux y sont inventoriées ! Cette richesse ornithologique est un trait marquant de ce patrimoine naturel. Parmi les mammifères, il faut signaler le castor d'Europe, qui recolonise la Loire et ses affluents depuis sa réintroduction dans le Loiret, dans les années 70. Le saumon et l'aloise, ces deux grands migrateurs emblématiques de la Loire, font également partie de l'histoire de la région.

Issu d'une volonté locale, le Parc est un instrument mis à la disposition de ses habitants pour préparer l'avenir et développer de nouveaux savoir-faire. La maîtrise du cadre de vie est l'affaire de tous. Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine est d'abord un lieu de dialogue et d'échange entre tous les acteurs économiques, sociaux, culturels, soucieux de mettre en valeur leur propre territoire.

**À la différence des Parcs Nationaux qui ont pour vocation principale la protection et la conservation d'espaces naturels fragiles, un Parc naturel régional est un outil d'aménagement du territoire pour ses habitants. La France en compte à ce jour 40. Ils représentent 12% du territoire et regroupent plus de 2,5 millions d'habitants.**



N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec Juliette MONBUREAU de l'A.D.U.C. au 02 47 93 83 83



## LES SERVICES DU PARC NATUREL RÉGIONAL

### A/ Les permanences architecturales et paysagères

Le P.N.R., en partenariat avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) du Maine-et-Loire et l'Agence de Développement et d'Urbanisme du Chinois (ADUC) a mis en place des permanences gratuites assurées par des architectes-conseils, pour des particuliers qui envisagent des travaux de restauration, d'extension, de construction ou d'aménagement paysager.

Il est important de prendre rendez-vous avec les architectes dès que vous avez l'intention de construire ou de rénover.

La prochaine date de conseil est prévue pour le 18 décembre.

### B/ Assistance technique pour la restauration du patrimoine rural bâti

Le Parc propose aux communes et aux particuliers une assistance technique gratuite pour leur projet de restauration du patrimoine bâti. Elle consiste en une visite de l'architecte du Parc sur le site à restaurer, d'un conseil quant à la qualité de restauration requise (techniques à employer, matériaux à utiliser, erreurs à éviter,...) et d'une assistance technique au montage de dossiers de demande de subvention auprès des organismes potentiellement financeurs.

Délégué au P.N.R. pour la commune de Villandry : Henri Carvallo



### C/ Les Sentiers d'interprétation

Sélectionnés pour leur qualité selon des critères exigeants, ces circuits bénéficient de la reconnaissance du Parc qui vous garantit de pouvoir admirer, sillonner, comprendre et goûter ce territoire en toute complicité avec la nature. Le long du sentier, grâce à des équipements interactifs innovants, vous découvrirez différents thèmes :

- à Brain-sur-l'Authion, Andard, Corné : "Authion, mémoire vive de la vallée"
- à Brain-sur-Allonnes : "La forêt raconte l'homme"
- à Gizeux : "L'arbre, des racines à la cime"
- au Puy-Notre-Dame : "Le vignoble du Puy-Notre-Dame"
- à Saint-Rémy-la-Varenne : "L'inondabilité"
- à Savigny-en-Véron : "Le Véron, un pays à fleur d'eau"
- à Turquant : "Un tendre cœur de pierre"
- à Villaines-les-Rochers : "L'osier, de la culture à la transformation"
- à Benais : "La double vie du coteau"
- à St-Benoît-la-Forêt : "De l'arbre au bois"
- à Louerre : "Le taillis"

### D/ Les fiches rivière

Les "fiches Rivière", destinés aux pratiquants de canoë-kayak, sont des documents d'aide à la navigation mais aussi des outils de découverte du patrimoine ligérien. Au total, neuf fiches ont été réalisées sur le territoire du Parc par les Comités régionaux de canoë-kayak des Pays de la Loire et du Centre, avec l'appui technique des Comités départementaux du tourisme d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine en assurant la coordination. Elles sont en vente dans tous les clubs de canoë-kayak et les bases nautiques du Parc ainsi que dans les offices de tourisme de Chinon et Villandry au prix de 1 € la fiche et 8 € le topoguide.

### E/ Les carnets de sorties

Demandez le programme ! Du 1er mars au 31 octobre chaque année, le Parc naturel régional et des associations locales vous proposent de nombreuses sorties à thème, une manière insolite de découvrir notre région. Demandez-les dans les offices de tourisme et mairies du territoire ou à la Maison du Parc à Montsoreau au 02 41 53 66 00.